



Hygiène des mains

Service de prévention et de contrôle des infections

5 mai 2025

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



Connaissez-vous le taux de conformité à l'hygiène des mains dans votre secteur d'activité ?



Conformité aux pratiques d'hygiène des mains

Les trois tests de conformité aux pratiques d'hygiène des mains



Les audits



Communication des résultats



Amélioration de la pratique

Les résultats de l'évaluation de la conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains doivent être communiqués aux membres de l'équipe. Les employés doivent connaître le taux d'hygiène des mains pour leur unité ou leur service.

La cible ministérielle des taux d'hygiène des mains est de 80 %



Conformité aux pratiques d'hygiène des mains

« Ce qui ne se mesure pas ne s'améliore pas. »

William Edwards Deming

Protocole d'audit

Deux méthodes sont proposées : l'observation directe et l'utilisation des questionnaires d'évaluation notamment pour les services où l'observation directe est impossible.

En plus des audits effectués par l'équipe de prévention des infections tous les secteurs qui offrent des soins et des services doivent établir leur propre calendrier d'audits sur la conformité à l'hygiène des mains. Nous suggérons idéalement une fréquence de trois fois par année.

**PROTOCOLE D'AUDIT DE CONFORMITÉ
HYGIÈNE DES MAINS**

CIUSSS-EMTL

**SERVICE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS
DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS**

3 OCTOBRE 2023



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal
Québec

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Politique hygiène des mains

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal



Direction des services professionnels
POLITIQUE

Hygiène des mains		
N° Politique : POL-065	Responsable de l'application : Direction des services professionnels (DSP), Coordination de la prévention et contrôle des infections.	
N° Procédure découlant : s.o		
Approuvée par : Comité de direction	Date d'approbation : 2024-04-16	Date de révision : 2028-04-16
Destinataires : Employés, médecins, résidents, dentistes, stagiaires, bénévoles, toute personne exerçant leur profession dans un centre exploité par le CIUSSS-EMTL, de même que toute personne en lien contractuel avec le CIUSSS-EMTL, visiteurs et familles		

1. CONTEXTE

L'Établissement doit se conformer au cadre légal dont dispose le Québec pour assurer la prestation de soins de qualité et sécuritaire. La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, ch.S-4.2) (LSSSS), la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur la santé publique*, la *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec* (RLRQ, ch.I-13.1.1), le *Code de déontologie des médecins du Québec* ainsi que les codes de déontologie des divers autres professionnels de la santé énoncent clairement les responsabilités et devoirs du ministre, des autorités de la santé publique, des établissements et de leur personnel.

La prévention et le contrôle des infections nosocomiales, au niveau des différentes installations du CIUSSS-EMTL, représentent un défi constant. Pour parvenir à maîtriser la transmission des infections, il faut avant tout contrôler la diffusion des germes principalement des virus et des bactéries. L'application et le respect des pratiques de base en prévention et contrôle des infections sont la pierre angulaire pour réussir à réduire cette transmission. Elles sont considérées comme une norme devant être respectée par tous, en tout temps et dans tous les milieux de soins. Plus spécifiquement, l'hygiène des mains est l'élément central permettant rapidement et à faible coût de répondre à cet objectif. C'est donc la stratégie à privilégier pour la prévention et le contrôle des infections nosocomiales.

Considérant que l'établissement doit assurer une prestation de soins de qualité et sécuritaire à la clientèle et que le taux de conformité aux pratiques d'hygiène des mains demeurent sous-optimal par rapport aux exigences ministérielles, la présente politique énonce les moyens entrepris par le CIUSSS-EMTL pour promouvoir l'importance de l'hygiène des mains ainsi que les conditions requises pour répondre aux normes attendues. Elle répond également aux critères de conformité selon les normes exigées par Agrément Canada.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal



Réservé à la DQPE
POLITIQUE

ANNEXE 4 : ENGAGEMENT MORAL À RESPECTER LA POLITIQUE HYGIÈNE DES MAINS (POL-065)

Au CIUSSS-EMTL, l'hygiène des mains est la responsabilité de tous, au regard du droit fondamental de la clientèle à des soins de qualité et sécuritaires.

Par la présente, je, soussigné(e) :

(Prénom, Nom)

(Fonction ou titre d'emploi)

- JE SUIS INFORMÉ(E)** qu'au CIUSSS-EMTL, l'hygiène des mains est une priorité organisationnelle pour des soins sécuritaires et que je m'engage à prendre connaissance de la politique n°POL-065 établissant les modalités relatives à l'observance des mesures optimales en matière d'hygiène des mains.
- JE M'ENGAGE** à respecter les quatre indications lors desquelles je dois me laver les mains (voir Annexe 1) soit :
 - Avant d'être en contact avec un usager ou son environnement;
 - Avant de procéder à des soins aseptiques;
 - Après un risque de contact avec des liquides biologiques (incluant suite au retrait des gants);
 - Après un contact avec un usager ou son environnement.
- JE COMPRENDS** que dans le cadre de mes fonctions, je participerai au processus d'évaluation de la conformité à l'hygiène des mains de l'organisation et pourrai être audité à cet égard.
- JE COMPRENDS** que la promotion de l'hygiène des mains est une responsabilité individuelle et collective et que le non-respect des indications peut avoir de graves conséquences pour la clientèle, tel qu'une infection nosocomiale.
- JE M'ENGAGE** à respecter et à adhérer aux meilleures pratiques concernant l'hygiène des mains dans le cadre de mon travail.

Signature de la personne

No d'employé

Date

Signature du témoin

Date

[POL-065 Politique hygiène des mains](#)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal





Est-ce que vos équipes ont reçu une formation sur l'hygiène des mains cette année ?



Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains

Le test de conformité:



Les équipes, les personnes proches aidantes et les bénévoles reçoivent une formation sur l'hygiène des mains.



Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains



ENA



Par les
conseillères



Les outils
disponibles



Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains

Formations ENA

- **Hygiène des mains en milieu de soins et de services # 3890 (50 minutes)**
- **Pratique en prévention et contrôle des infections # 13331 (1h15)**

Obligatoire pour toutes les nouvelles embauches

- **Pratique de base en prévention des infections # 11097 (35 minutes)**

Recension des besoins de formation à planifier, vous pouvez inclure une de ces formations

Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains

Les outils disponibles

POR • Contrôle des infections

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT SUR L'HYGIÈNE DES MAINS

L'hygiène des mains

Tout en étant la mesure la plus simple, l'hygiène des mains représente la pierre angulaire de la prévention des infections. En effet, de nombreuses recherches démontrent que les mains demeurent le mode de transmission de microorganismes le plus important. Une hygiène des mains efficace et au bon moment permet de diminuer considérablement la probabilité de transmission et de la dissémination de microorganismes dans l'environnement.

Prendre soins de ses mains

Saviez-vous que la solution hydroalcoolique est moins asséchante pour les mains. Prendre soin de ses mains est important afin de diminuer le risque d'irritation de la peau.

Voici quelques conseils pour prévenir l'irritation de la peau :

- Appliquer une crème hydratante ou barrière lors des pauses au travail et le soir à la maison.
- Porter des gants seulement lorsque requis.

Voici quelques conseils lorsque vous utilisez l'eau et le savon:

- Mouiller les mains avant d'appliquer le savon.
- Privilégier une eau tiède, car l'eau trop chaude ou trop froide favorise les dermatites.
- Bien rincer.
- Pour assécher vos mains : éponger les mains avec le papier
- Ne pas frotter les mains avec le papier.

Comment en savoir plus sur l'hygiène des mains

Le service de prévention et contrôle des infections a mis à votre disposition plusieurs formations. Elles s'adressent aux travailleurs de la santé, aux bénévoles et aux visiteurs. Vous pouvez en tout temps les consulter sur la plateforme ENA et sur l'intranet.

Saviez-vous que plus de 20 formations ou courtes capsules vidéo traitent de différents sujets de prévention et contrôle des infections. Voici quelques exemples :

- Formation sur les pratiques de bases
- Formations sur les différentes techniques d'hygiène de mains
- Formation en prévention et contrôle des infections pour les bénévoles

Porteur de la POR :

Isabelle Tremblay, Coordinatrice du service de prévention et de contrôle des infections,
514-252-3400 poste 3170

Version novembre 2021



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
Montréal
Québec

La PCI en rafale

Prévention et contrôle des infections



23

Le nombre de fois par heure en moyenne qu'une personne **touche à son visage** avec ses mains. **44 %** du temps, le contact se rapporte à une muqueuse (bouche ou nez).

5 %



de la population générale est porteuse de la **bactérie Clostridioides difficile (C. diff)** : elle sommeille en eux et peut se manifester suite à une prise d'antibiotique.

VRAI

La **solution hydroalcoolique**, même à 70 % d'alcool, est **moins asséchante** pour les mains que l'hygiène à l'eau et au savon, car elle contient, entre autres, de l'émollient.

Ongles artificiels

Saviez-vous que sous leur couche se **camoufflent des colonies de virus et bactéries** pouvant être ingérés accidentellement ou transmis aux personnes de votre entourage ?



30 %

Le pourcentage d'**infections nosocomiales** qui pourraient être évitées s'il y avait une meilleure adhérence notamment à l'hygiène des mains et au nettoyage et à la désinfection du matériel, des équipements de soins et de l'environnement. Cela permettrait d'épargner des dizaines de millions de dollars annuellement.

3 heures



Le temps durant lequel **80 % du personnel hospitalier** continue à porter le **Staphylococcus aureus résistant à la mécilline (SARM)** sur ses mains suivant un soin.

L'histoire récente démontre que l'adhérence à l'hygiène des mains et au port adéquat du masque réduit significativement la transmission des germes tels le virus de la gastroentérite, de la COVID-19 et de l'**Influenza** dans nos installations.

Le pouvoir est entre nos mains!

Merci de votre engagement à prendre soin de vous et de ceux qui vous entourent en posant les bons gestes au quotidien.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
Montréal

Québec



Affiche des 4 moments



Où retrouver l'affiche ?

[Affiche 4 moments - Hygiène des mains](#)

Où retrouver les affiches, formulaires, les statistiques Hygiène des mains et les fiches POR ?

[Soins et services / Services professionnels / Prévention des infections / Audits et outils cliniques / Affiches](#)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Chemin intranet section de la PCI

FORMULAIRES

À propos
Liste des médicaments
Documentation
Formation

SOINS DE FIN DE VIE

Protocole et formulaire
Demande d'aide médicale à mourir
La loi
Dispensateurs
Formation
Questions et réponses
Liens utiles
Directives médicales anticipées

PHARMACIE

À propos
Liste des médicaments
Documentation
Formation

BIOLOGIE MÉDICALE

Programme transversal de Biologie médicale

MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Suppléances rénales (Dialyse)
Soins intensifs et unité coronarienne HMR
Activités ambulatoires
Don d'organes et de tissus
Médecine transfusionnelle

OPTILAB

Accréditation
Sondage de satisfaction

PROGRAMME D'ANTIBIO GOUVERNANCE (PRAG)

À propos
Lignes directrices
Documents

CRDS MONTRÉLAIS (CONSULTATIONS EN SPÉCIALITÉ)

PRÉVENTION DES INFECTIONS

Alertes
Audits et outils cliniques
Mesures et précautions
Éducation et formation
Programme et politiques
Zoonoses et environnement
Nous joindre

IMAGERIE MÉDICALE

DOSSIER USAGER NUMÉRIQUE ET
ARCHIVES MÉDICALES
Accès à l'information et confidentialité
Codification et parachèvement en milieu
hospitalier et en hébergement
I-CLSC et son cadre normatif
Informatisation clinique du dossier
usager

CRDS-ÉCHOGRAPHIE DE L'EST DE MONTRÉAL

SERVICE D'INVESTIGATIONS AMBULATOIRES (SIA)

Accueil clinique
Accès avancé
Investigation en santé physique IUSMM

JOURNALS

Service d'aide (PAEF)
employés
employé
employés



CIUSSS
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 